

Bourse d'études médicales



Médecins :
Vous avez débuté votre 5^{ème} année.



Dentiste, Kinésithérapeute :
Vous avez validé votre 1^{ère} année.



Orthophoniste :
Vous avez validé votre 1^{ère} année.

500€ par mois

Bénéficiez pendant toutes vos années d'études, d'une bourse pour financer vos dépenses scolaires, votre logement... en contrepartie de votre installation en libéral à Romilly-sur-Seine.

Service Communication - Ne pas jeter sur la voie publique



Romilly
sur-seine

Renseignements auprès de la mairie de Romilly-sur-Seine,
Contrat Local de Santé (CLS)

Tél. 06 44 11 15 24

E-mail : laurence.renault-dagostino@ccprs.fr